

Encore un Gradé agressé à Domenjod

CP SAINT-DENIS 974

le 30/08/2022

Samedi 27 août 2022 vers 09h00, le Gradé du bâtiment H accompagne un usager contraint vers son bureau afin de mener une audience à propos d'un incident survenu pendant la ronde de la veille.

Ce dernier, considéré cas contact au COVID, profitera d'être seul face à l'Agent et enlèvera volontairement son masque. Il ira jusqu'à le provoquer en avançant sur lui et mettant son visage près du sien. Le Premier Surveillant le repoussera mais le belligérant sera décidé à en découdre. Il sera aussitôt mis au sol grâce à une technique d'auto-défense. Au sol, le détenu saisi les mains de l'Agent et exerce une pression violente. Malgré les coups d'arrêt ceux-ci ne suffiront pas pour se dégager de son emprise violente. Ce n'est que grâce aux renforts de ses Collègues et de l'Equipe Locale de Sécurité Pénitentiaire que le gradé réussira à se dégager de ce fou furieux. L'agresseur sera finalement maîtrisé, menotté et conduit en prévention au Quartier Disciplinaire.

Comble de l'histoire, ce détenu qui avait pourtant été sanctionné par la Commission de Discipline un mois auparavant par une peine avec sursis mais également, qui avait déjà démontré son agressivité envers un Surveillant, a tout de même été récemment classé dans une formation rémunérée. **Comment peut-on privilégier des individus qui n'ont aucun respect pour le règlement ni pour le Personnel Pénitentiaire ?**

Le Premier Surveillant sera conduit aux urgences avec une main droite enflée et un pouce tordu. Dans un premier temps, **4 jours d'ITT** lui ont été délivrés par le médecin urgentiste. Une plainte a été déposée contre l'assaillant et un passage en comparution immédiate devrait avoir lieu très prochainement au Tribunal de Saint-Denis.

Nous ne comptons plus les agressions sur les Personnels sur ces derniers mois, la détention Dionysienne est devenue une véritable poudrière pour les personnels en tenue. **Le détenu est passé devant la CDD pour l'agression et s'est vu infligé seulement 4 jours de QD (afin de couvrir la prévention) ajoutés au sursis qu'il encourait déjà.**

L'**UFAP-UNSa Justice** réclame davantage de sévérité pour les agresseurs car tant qu'il n'y aura pas d'exemplarité dans les sanctions pénales prononcées, l'impunité sera toujours au beau fixe chez ceux qui défient l'autorité des Personnels.

L'**UFAP-UNSa Justice** demande plus de vigilance dans le classement des détenus au travail pénal ou en formation. Il faut arrêter de cajoler cette voyoucratie avide du sang de Bleus.

L'**UFAP-UNSa Justice** apporte son meilleur soutien à Gérald et lui souhaite un bon rétablissement. Elle se met déjà à sa disposition pour l'aider dans sa démarche de réparation.

Le Bureau Local